



CHARTRE DES PARENTS

Vous êtes l'heureux parent d'un jeune « Jokers » et grâce à vous le hockey jeunesse du RHA peut prospérer et former de nouvelles générations qui incarnent le cœur de notre association. Mais cela ne peut se faire sans le respect de certaines règles d'or et votre complète adhésion à l'esprit du club.

Pour cela en signant cette chartre vous vous engagez à :

- Mettre votre enfant dans les meilleures conditions pour la pratique de son sport : respect des horaires des entraînements et des compétitions, maintien du bon état de l'équipement sportif de l'enfant (roues, crosse, lacets etc...) et respect de l'entraîneur en le prévenant le plus tôt possible en cas d'absence.
- Respecter le travail de l'entraîneur et du staff sportif en lui faisant entièrement confiance et en restant le premier supporter des équipes du club.
- En cas de match à l'extérieur, respecter l'organisation mise en place par le club ou le Responsable d'Equipe (RE), accompagner mon enfant ou participer à ses frais de déplacement et favoriser au maximum le covoiturage.
- En cas de match à Aubagne, participer activement à l'organisation du plateau par la préparation du gymnase et de la buvette. Et leur rangement en fin de journée.
- Avant, pendant et après les matchs : ne jamais contester les décisions arbitrales et du staff sportif (coach, responsable d'équipe, parrain...), respecter l'esprit du club.
- Respecter la hiérarchie de communication : les infos doivent vous arriver par les médias du club ou le RE et doivent remonter uniquement par ses voies là.
- Bannir toute forme de violence dans quel moment que ce soit de la vie du club : entraînements, matches, fêtes, réunions...
- Faire en sorte de comprendre les règles et l'esprit du Roller Hockey et si possible se former à la tenue de la « Table de Marque ».
- Expliquer la « Charte des joueurs » à mon enfant afin qu'il la respecte.
- Participer aux initiatives et manifestations du club.

Fait le :

Signature du représentant légal
(précédé de la mention « lu et approuvé »)

On y va et on gagne



CHARTRE DES JOUEURS

En tant que licencié du Roller Hockey Aubagne je m'engage à respecter les points suivants, visant à favoriser ma progression et mon développement au sein du club :

- Tout faire pour être à l'heure et le plus assidu possible aux entraînements du club avec mon équipement complet et en bon état.
- J'adopte une bonne hygiène de vie pour être à 100% de mes capacités sur la piste afin de progresser personnellement et faire progresser le reste de mon équipe
- Je respecte mes coéquipiers et favorise le collectif sur et en dehors du terrain, quelque soit le résultat. Aucune forme de violence ne sera tolérée au sein du RHA.
- J'apprends et respecte les règles du Roller Hockey, aux matchs comme aux entraînements.
- Je respecte les décisions arbitrales en match et les accepte sans humeur.
- Je respecte mes entraîneurs, coach et encadrant sportifs.
- Je donnerai toujours la priorité à ma catégorie que ce soit en match comme à l'entraînement en cas de surclassement.
- Je respecte et range toutes les infrastructures et matériel mis à ma disposition par le club et laisse toujours un vestiaire propre derrière moi à Aubagne comme à l'extérieur.
- Je transmets l'esprit du RHA aux plus jeunes et participe dans la mesure de mes capacités à la formation des jeunes Jokers.
- J'accepte toute sanction provenant des dirigeants du RHA en cas de non respect de ces règles.

Fait le :

Signature de l'enfant
(précédé de la mention *lu et approuvé*)

Signature du représentant légal
(précédé de la mention *lu et approuvé*)

On y va et on gagne